



Apport de la société civile au renouvellement de la Politique alimentaire pour le Canada

Synthèse Communautés résilientes

Ce qui est dit dans la [Politique alimentaire pour le Canada \(2019\)](#)

Domaine d'Action

« **Aider les collectivités canadiennes à avoir accès à des aliments sains.** Les initiatives communautaires investiront dans des projets qui augmentent l'accès aux aliments, et qui pourraient avoir des retombées sociales, sanitaires, environnementales et économiques à l'appui de collectivités dynamiques dans tout le Canada. Le gouvernement du Canada collabora également avec les provinces, les territoires et les principaux groupes d'intervenants pour travailler à la création d'un programme national d'alimentation dans les écoles. »

Résultats prioritaires:

« **Collectivités dynamiques : Renforcement de la capacité et de la résilience des collectivités face aux problèmes d'alimentation.** Des initiatives communautaires novatrices dirigées par les collectivités elles-mêmes contribuent au dynamisme et à la résilience des collectivités qui aident les personnes et les ménages à faire face aux difficultés d'ordre alimentaire immédiates et à long terme en offrant des solutions diversifiées sur le plan culturel d'une manière inclusive.

Principes directeurs de l'approche

« **Inclusion et diversité:** Tous ceux et celles qui vivent au Canada peuvent participer à un dialogue permanent sur les enjeux alimentaires. Des décisions seront prises après avoir recueilli des intérêts et des points de vue diversifiés et en avoir tenu compte.

- **Culture :** Des démarches diversifiées sur le plan culturel à l'égard de l'alimentation et de la nutrition sont importantes pour reconnaître nos préférences et normes culturelles distinctes.
- **Genre :** On s'efforce de promouvoir et d'évaluer les progrès réalisés dans l'égalité entre les sexes.
- **Communauté :** Le rôle de l'alimentation dans le rassemblement des gens dans toutes les collectivités du Canada est reconnu et promu, tout comme la participation active des organismes communautaires à l'élaboration et à la mise en place de stratégies et d'initiatives alimentaires. Compte tenu de la grande diversité du Canada, les décideurs reconnaissent l'importance qu'il y a à appuyer les initiatives communautaires et à renforcer les capacités locales. »

Lignes budgétaires fédérales directement liées à la Politique alimentaire (2019-2024)

Ce qui a été inclus dans le [budget fédéral, mars 2019](#) et les initiatives agricoles connexes.

- 469,5 millions de dollars sur six ans, à compter de 2022-2023, à Agriculture et Agroalimentaire Canada afin d'élargir le Fonds d'action à la ferme pour le climat du programme Solutions agricoles pour le climat.

- Un financement de 150 millions de dollars pour « un programme de paysages agricoles résilients visant la séquestration du carbone, l'adaptation ainsi que d'autres avantages environnementaux connexes qui devront faire l'objet de discussions avec les provinces et les territoires. »
- Le Fonds des infrastructures alimentaires locales, à l'origine une initiative quinquennale de 50 millions de dollars comprenant des compléments de 100 millions de dollars pour les banques alimentaires et les organisations alimentaires locales. Le budget 2021 a inclus 10 millions de dollars supplémentaires pour le FIAL, afin de soutenir les subventions d'intervention rapide qui aident à prévenir la faim grâce à des investissements dans les besoins d'infrastructure.

Recommandations et analyses du RAD et/ou du mouvement alimentaire

Priorités politiques définies dans le document d'information « Je mange donc je vote », [Bâtir des systèmes alimentaires locaux durables \(2021\)](#)

- Rééquilibrer les incitatifs agricoles dans toutes les juridictions et dans le nouveau [Cadre stratégique pour l'agriculture canadienne](#) prévu pour 2023, afin de donner la priorité à la production durable d'aliments sains pour la consommation canadienne, plutôt qu'à une politique excessivement axée sur la production de produits de base pour l'exportation ;
- Utiliser des mesures incitatives, y compris des plans de relance, pour soutenir la transition d'une agriculture à haut niveau d'intrants et à fortes émissions vers une agriculture agroécologique à faible niveau d'intrants et à faibles émissions afin de renforcer la biodiversité, d'atteindre les objectifs climatiques, de bâtir des réseaux alimentaires locaux résilients, de réduire le gaspillage et de soutenir les moyens de subsistance des agriculteurs à l'avenir ;
- Soutenir la production et la transformation des aliments à dimension humaine (micro, petits et moyens agriculteurs; pêcheurs; systèmes alimentaires autochtones), notamment en apportant un soutien spécifique aux nouveaux et jeunes producteurs et transformateurs, ainsi qu'aux nouveaux et nouvelles Canadien.ne.s ;
- Renforcer les réseaux alimentaires locaux en soutenant les infrastructures alimentaires locales et régionales, notamment les carrefours alimentaires, les abattoirs décentralisés, les installations de transformation et de stockage des aliments, les marchés fermiers, l'agriculture soutenue par la communauté, la livraison directe, l'agriculture urbaine, les jardins communautaires, le changement d'utilisation des terres publiques et les serres durables et abordables ;
- Utiliser l'approvisionnement public (pour les institutions telles que les écoles et les hôpitaux) pour modéliser et stimuler les co-bénéfices interconnectés des réseaux alimentaires locaux, l'approvisionnement durable et les changements vers une alimentation saine.
- Veiller à ce que les politiques alimentaires soient évaluées en fonction de l'objectif de renforcement des réseaux alimentaires et de protection contre une concentration accrue ou une dépendance excessive à l'égard des vulnérabilités découlant de longues chaînes alimentaires.